Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_17-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice	23
présents	20
votants	23

L'an deux mille vingt-six , le 09 avril à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET

Date de convocation : Le 02 avril 2026

Présents : - CADORET Philippe – FICHER Marie Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUEZENNEC Bruno– JEHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick – LE LOUER Patrick– LONGUÉPÉ Romain – MANDOIS Alain - MARTIN Isabelle – MOUREAUD Carelle – PARQUIER Brianne – PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri – RUP JOLY Judikaëlle - SIMON Nadine – THOMAS David

Absents excusés ayant donné procurations : - BADOUAL Claudie à LE GAL Barbara, LE GRAS Jean-Marc à LE GOLVAN Yannick – LE MAREC Perrine à FRAVALO Romain

Secrétaire de séance : MARTIN Isabelle. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

Délibération n° 2026 –09/04- 17

Désignation des représentants des organismes extérieurs

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder à la désignation des représentants des organismes extérieurs, à savoir :

- Référents Sécurité routière,
- Référents Correspondant Défense
- Référents Breton et Culture Bretonne
- Référents EDF
- Référents SPL Baie de Quiberon
- Référents Frelon asiatique
- Référent CNAS délégué élus
- Référent CNAS délégué Agents
- Référents Conseil d'école publique « Les Lutins »

Intitulé	*Titulaires*	*Suppléants*
Référent Sécurité routière	LE LOUER Patrick	JEHANNO Séverine
Correspondant Défense	THOMAS David	
Référent breton et culture bretonne	MARTIN Isabelle	
Référent EDF	LE LOUER Patrick	
SPL Baie de Quiberon La Sublime	SIMON Nadine	
Référent Frelon asiatique	SINEAU Gérard	
CNAS Délégué Elus	SIMON Nadine	
CNAS Délégué Agents	GAUTER Charlotte	
Conseil d'école * Ecole publique LES LUTINS	LONGUÉPÉ Romain	

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_17-DE

*Le Maire et la conseillère déléguée aux affaires scolaires sont membres de droit

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 18 voix pour et 5 abstentions, de :

- Désigner les représentants des organismes extérieurs tel que défini ci-dessus ;

- Charger Le Maire de notifier aux différents organismes les désignations ci – dessus.

Pour extrait conforme,

A CAMORS, le 09 avril 2026

Le Maire, La Secrétaire,

MAIRIE de CAMORS 56 (Morbihan)

Christelle JAFFRÉ DANET Isabelle MARTIN

« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »